

L'après 11 mai ? Ras-le-bol de leurs injonctions incohérentes, inversons les chaînes de commandement !

En ce 11 mai de « déconfinement » passablement incohérent, pour ne pas dire criminel, car à nouveau c'est la presse et la promiscuité dans les transports pour aller au boulot, sans possibilité de respect des gestes barrière, la confiance accordée au gouvernement pour gérer la crise est au plus bas. Tous les dirigeants politiques ou patronaux craignent de subir le discrédit gouvernemental et se renvoient la patate chaude. Responsables ? Oui, ils le sont. Mais devant les actionnaires et leur pognon, pas devant nous ni les vies humaines.

Du côté de la gauche...

Les partis qui se disent de gauche seraient, paraît-il, devenus plus responsables grâce à la crise. Les uns et les autres s'invitent, font des Zooms pour discuter des choses vraiment « sérieuses » : les élections de 2022 ! Jean-Luc Mélenchon, soudain assagi, déclare au journal espagnol *El País*, que si jusqu'à maintenant il a usé de « la stratégie du choc frontal », il la considère comme contre-productive en période de crise sanitaire. « Il n'est pas question d'agresser ceux qui nous gouvernent », prévient-il.

... et des confédérations syndicales

Les directions syndicales et le patronat discutent et s'entendent apparemment très bien. Les travailleurs de Renault et de PSA se sont vu imposer la suppression de congés et de RTT et le passage de la semaine à six jours pour maintenir un salaire à 100 %. L'accord est signé par FO et la CFDT. La CGT des entreprises en question a refusé de signer ces accords.

Mais du côté de la direction confédérale CGT, on montre nettement moins d'audace. La CGT allait-elle lancer un appel national aux travailleurs non-essentiels pour exercer leur droit de retrait, afin d'échapper à une seconde vague du Covid-19, demandait-on sur *France Inter* ? Réponse de Philippe Martinez : il accorde aux travailleurs isolés le droit de prendre « individuellement » une décision – autrement dit, il leur accorde... ce qui est dans la loi. Ce qui équivaut à refuser d'organiser une quelconque riposte collective. Son espoir ? Que « le président de la République se rende compte du rôle essentiel des syndicats ». Si ce rôle, c'est pour mieux nous faire reprendre le chemin du chantier ou des bureaux, alors oui, peut-être Macron daignera-t-il prêter l'oreille...

Pas de crise pour les milliardaires

Il y a les entreprises qui pleurent après les commandes et se font assister à coups de milliards par l'État, tout en projetant des plans de licenciements. Et il y a celles dont les affaires sont d'ores et déjà très juteuses, comme la grande distribution qui a trouvé le moyen de revenir sur sa promesse faite au mois de mars de primes de 1 000 euros pour tous les salariés. Pour tous ceux qui bossent à temps partiel – et ils sont nombreux en caisse à être concernés –, la prime sera au prorata de leurs heures.

Le site d'infos *Reporterre* indique ainsi que la fortune des milliardaires aux États-Unis a augmenté de 282 milliards de dollars depuis le début de la pandémie.

Quand le monde du travail chassera la bourgeoisie des leviers de commande

Avec la vague de licenciements à l'horizon, et les indemnités chômage vite épuisées (rappelons qu'une loi inique sur l'indemnisation du chômage n'a été que reportée dans son application), patrons et gouvernement ne manqueront pas de faire pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel boulot 48 heures par semaine.

Alors comment opposer notre reprise à la leur ? Dans chaque secteur, les travailleurs – et à leur façon aussi les petits commerçants indépendants et auto-entrepreneurs – sont confrontés à des problèmes qui touchent l'ensemble du monde du travail. Toutes celles et ceux qui ne vivent pas du travail des autres. Que l'on soit dans les transports, l'automobile, la santé, à la poste, ou même dans l'Éducation nationale, nous pouvons y répondre ensemble, avec des objectifs correspondant aux intérêts de tous. Oui, il va falloir se retrousser les manches, mais pour mettre le nez dans la gestion de chacun de ces secteurs, et ensemble, dans la gestion de la société.

Une grève réussie

À Paris 15, le 11 mai, nous étions très nombreux à faire grève. La direction a même du faire appel à des renforts du CTED.

La direction voudrait profiter du déconfinement pour supprimer du personnel (à commencer par nos collègues intérimaires) et nous imposer les pires conditions de travail.

Montrons lui que nous ne sommes pas prêts à accepter n'importe quoi.

Une réorganisation qui a du mal à passer

La direction a fait appel au tribunal pour contester l'expertise demandée par le CHSCT sur les mesures qu'elle comptait prendre. En attendant, elle a dû remballer sa réorganisation et c'est tant mieux.

Nous sommes donc revenus, au moins provisoirement, aux quatre jours travaillés par semaine.

Preuve que les SMS que la direction nous envoie pour nous donner ses consignes ne passent pas comme des lettres à la poste.

Quand c'est fini, c'est fini

Petite vengeance mesquine, le directeur a décidé de supprimer le fini-parti.

On nous disait qu'il faudrait modifier nos horaires pour qu'il n'y ait pas plus de 50 % des agents présents en même temps, et maintenant on voudrait nous obliger à rester tous au bureau plus longtemps, en pleine crise sanitaire.

Quand on a fini, on veut pouvoir rentrer chez nous. C'est vrai toute l'année et encore plus actuellement. La direction n'a pas à nous faire courir des risques supplémentaires inutilement, simplement pour vouloir faire preuve d'autorité.

Nous n'avons pas à courir après

Au motif que le matériel de protection risquerait de disparaître s'il était mis disposition largement, c'est à nous d'aller le quémander, notamment les masques. Il ne faut pas les laisser jouer avec notre santé. D'autant plus que La Poste sait sortir les quantités de matos quand c'est pour le vendre !

Demande d'avis à temps partiel

Depuis le 1^{er} mai, les postiers contractuels en garde d'enfant ou confinement pour raisons de santé seront mis au chômage partiel.

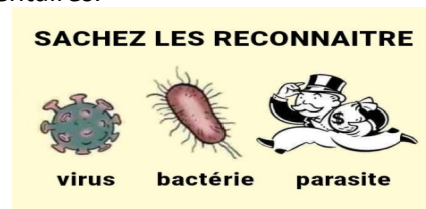
Comme un certain nombre de gros employeurs, La Poste propose de payer 100 % du salaire au lieu des 84 % prévus par la loi (100 % au niveau du Smic).

Mais pour cela, elle voulait la signature des syndicats, comme par hasard ! Pourtant, c'est marrant, quand il s'est agi de changer nos horaires et nos jours de repos toutes les deux semaines, La Poste n'a demandé l'avis de personne.

Le sale air de la division

Aux collègues de la filiale Mediapost, tous contractuels et avec des salaires inférieurs à ceux de La Poste (c'est pourtant difficile !), la direction ne paye pas le chômage partiel à 100 %.

Il y aurait donc deux poids et deux mesures ? Et en quel honneur ? La discrimination des travailleurs, notamment sur le salaire, est un vrai sport pour les patrons, pour diviser et faire des bénéfices supplémentaires.



Vendeur masqué

La Poste a lancé, avec l'aval du gouvernement, une plateforme de e-commerce pour vendre des masques aux patrons des petites et moyennes entreprises. Elle aurait ainsi 10 millions de masques lavables à vendre, au prix de 2,44 euros pièce.

Alors qu'elle avait planqué des millions de masques au début de l'épidémie, La Poste trouve maintenant moyen de faire son beurre en gonflant les prix comme tous les revendeurs qui spéculent sur la pénurie.

Jusqu'où iront-ils pour nous faire bosser ?

Pour renvoyer les parents au travail, la rentrée des tout-petits est supposée se faire dès mardi dans les écoles maternelles.

Les gamins sont supposés rester assis sans bouger pendant quatre heures, sans aller vers leurs camarades confinés à plus d'un mètre, sans avoir droit à un câlin s'ils se font mal, en mangeant à leur place tout seul...

Des conditions qui relèvent de la maltraitance. Beaucoup de maires ont refusé d'ouvrir les écoles et, là où cela se ferait, certains directeurs ou instits ont conseillé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants vu les conditions : ils ont bien raison !

Pour suivre nos publications en ligne :

www.convergencesrevolutionnaires.org



Convergences révolutionnaires

